

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70003

Objet

**FONDS SCOLAIRES
DES SECTIONS D'ÉDUCATION
PROFESSIONNELLE :
ANNÉE 1967-1968 et
1968-1969**

DATE DE CONVOCATION

2 FEVRIER 1970

DATE D'AFFICHAGE

7 FEVRIER 1970

Nombre de conseillers
en exercice 24
Nombre de présents 20
Nombre de votants 21

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix
le six février à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de M. Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. MATRAS, BUJARD, LANUSSE, COLLE, BOUCHET,
NAULIN, BOUDEY, POUGET, GACHET, BROTEAU, Mme BIDEAU
MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, DOMEQ, BERLAND, TETARD, STIPAL,
CAMBLONG, NARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. BUJARD

Absents : MM.

M TETARD a été élu Secrétaire.

Par lettre du 28 Novembre 1969, M. le Préfet a fait
connaître que les fonds scolaires attribués pour les
Sections d'éducation professionnelle, au titre des années
scolaires 1967-1968 et 1968-1969, s'élevaient à 1.245 FR. soit
270 FR pour 1967-1968 et 975 FR pour 1968-1969

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les programmes d'emploi établis par M. le Directeur
des cours professionnels municipaux et visés par M.
l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale,

DECIDE :

- de répartir les fonds scolaires attribués aux sections
d'éducation professionnelle sur les bases suivantes:

ANNÉE SCOLAIRE 1967-1968 : crédit 270 FR

3eme urgence : achat de livres et fournitures scolaires : 270 FR.

./.

ANNEE SCOLAIRES 1968-1969: crédit 975 FR

3eme urgence : achat de livres et fournitures scolaires 975 FR.

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les membres présents à la séance .

Pour extrait conforme au registre



Pour le Maire
Adjoint Délégué,

M. FOUCHÉ

Approuvé et homologué à la
délibération de la Commission
Départementale en date du 1 AVRIL 1970

La Rochelle, le 6 AVR 1970

Le Préfet :

Pour le Préfet et par autorisation,
Attaché, Chef du 3^{em} Bureau :



Préfecture
de la
CHARENTE-MARITIME

2ème Direction
3ème Bureau

Fonds scolaires

Année 1968 - 1969

S.E.P.

Montant de la dotation : 975, ^f

Commune de ROYAN

Arrondissement administratif : ROYAN

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROYAN

Perception : ROYAN

PROGRAMME D'EMPLOI

(Décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins	Crédit envisagé
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
1°) <u>Construction et réparation des bâtiments scolaires</u>	rien
2°) <u>Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du mobilier scolaire.</u>	rien

Report.....

3°) Achat de livres et de fournitures scolaires

35 ex. "Textes Choisis" Lectures suivies et dirigées

2° A. d'apprentissage

35 ex. "Textes Choisis" Lectures suivies et dirigées

3° A. d'apprentissage

4° Auteur Rougerie - Editeur Dunod - 92, rue Bonaparte PARIS 6°

Equipements d'éducation physique et sportive annexés aux établissements scolaires

TOTAL GENERAL.....

975,00

Avis de M. l'Inspecteur
Départemental de
l'Éducation Nationale :

" Favorable "

L'Inspecteur Départemental
de l'Éducation Nationale

ROYAN
W. Monte



à ROYAN , le 6 janvier 1970

Pour le Maire,
L'Adjoint-Délégué

[Signature]

Approuvé conformément à la délibération
de la Commission départementale en date
du 1 AVRIL 1970

Avis de M. l'Inspecteur
d'Académie ;

LA ROCHELLE, le 6 AVR 1970
LE PRÉFET,

Avis favorable

Pour le Préfet et par autorisation,
l'Attaché, Chef du 3ème Bureau,

Rocheville, le 21 Mars 1970

Inspecteur d'Académie

L'Attaché principal
Chef des Services Administratifs



[Signature]

[Handwritten mark]

Préfecture
de la
CHARENTE-MARITIME

2ème Direction
3ème Bureau

Fonds scolaires

Année 1967 - 1968

S.B.P.

Montant de la dotation : 270 F,

Commune de ~~ROUEN~~

Arrondissement administratif : ~~ROUEN~~ Rochefort

Canton : ~~ROUEN~~

Arrondissement financier : ~~ROUEN~~ Rochefort

Perception : ~~ROUEN~~

PROGRAMME D'EMPLOI

(Décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins

Crédit
envisagé

Ordre de priorité de l'utilisation

1°) Construction et réparation des bâtiments scolaires

rien

2°) Acquisition et renouvellement du matériel collectif
d'enseignement et du mobilier scolaire.

rien

.../...

